

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

DECEMBRE 2017

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Professions de Foi et Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Évangile auprès des malades
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.12 au 31.12.2017) :

- Vendredi 08.12.2017 : 18 H 00 Messe
- samedi 09.12.2017 : 18 H 00 Messe
Intention : MULLER André et Madeleine et famille
- samedi 16.12.2017 : 11 H 00 Messe au Foyer
dans le cadre de la Fête de Noël des Aînés
- vendredi 22.12.2017 : 18 H 00 Messe
- dimanche 31.12.2017 : 10 H 30 Messe
Intention : GRAFF Pierre

❑ Durant le mois de décembre 2017 sont invités à servir à l'Autel :

Le 09.12 (samedi) Sophie MUNCK
à 18 H 00 Lucie et Aline ZIMMERMANN
Enzo TEMPORINI
Philaé PARISOT
Thimothée DIEBOLT

Le 16.12 (samedi) Tous les servants d'autel de Hirtzbach
à 11 H 00 au Foyer (remise cadeaux de Noël)

Le 31.12.2017 Marie et Lucie MUNCK
à 18 H 00 Marie GRAFF
Xavier BURGUY - David HAENNIG

1. Merci à nos porteurs

Ils sont douze, âgés de 11 à 71 ans et assurent bénévolement, chaque mois, la distribution du présent bulletin à plus de 550 foyers.

Grâce à eux, la population dispose régulièrement d'informations pratiques sur le culte, la vie associative, les services ouverts aux habitants dans divers domaines, les évolutions législatives se rapportant à la vie quotidienne, les droits et devoirs des citoyens, l'état civil, les grands anniversaires,...

En outre, le bulletin communal permet aux Hirtzbachois d'insérer gratuitement une annonce (achat, vente, location, demande d'emploi,...) ou un remerciement (anniversaire, décès d'un proche,...).

Depuis plus de quatre décennies, le bulletin (ou « Echo » pour les anciens) est le trait d'union indispensable entre la Commune et ses habitants, en grande partie grâce à nos porteurs !

En cette fin d'année, ils viendront comme de coutume solliciter vos encouragements sous la forme d'un don facultatif dont le montant est laissé à la libre appréciation de chacun.

Merci de votre soutien et du bon accueil que vous leur ferez, pour le service bénévole qu'ils accomplissent chaque mois.

2. Calendrier des manifestations

A l'instar des années précédentes, un calendrier (non exhaustif !) des manifestations prévues en 2018 est joint au présent bulletin.

A cet égard, nous remercions les associations locales qui nous ont communiqué les dates de leurs manifestations et ont ainsi rendu possible la parution de ce calendrier dès le mois de décembre 2017.

3. Communiqué de la Société de Pêche

Les pêcheurs de HIRTZBACH organisent leur traditionnel repas dansant le **dimanche 03 décembre 2017 à midi** au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH ;

Menu : carpes frites (avec ou sans arêtes) salade dessert café ou
Fleischschnackas salade dessert café

Tarifs : adultes 16 € (Fleischschnackas ou carpes avec arêtes,
18 € (carpes sans arêtes)

Enfants jusqu'à 12 ans 8 €

Réservation obligatoire jusqu'au 1^{er} décembre 2017 en appelant au 03.68.06.45.89.

4. Après-midi récréative – 3^{ème} âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention auront lieu le **lundi 11 décembre 2017, à partir de 14 H 00 au Club House** (une seule séance prévue en décembre, compte tenu des fêtes et jours fériés).

L'hiver arrive, apportant son lot de solitude et de longues journées tristes... Alors, venez nous rejoindre pour passer une agréable après-midi et vous remonter le moral !

5. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang informe ses membres et toute personne intéressée qu'un Don du Sang sera organisé **le vendredi 08 décembre 2017, de 16 h 30 à 19 h 30 au Foyer Saint Maurice**.

L'Association réitère le parrainage au profit de la coopérative scolaire de chaque don de sang d'un parent d'élève scolarisé à HIRTZBACH, à hauteur de 5 €.

La collation offerte se composera de collet fumé + salades + fromage + dessert.

L'Association compte sur une participation massive, la fin d'année étant toujours une période critique au niveau des stocks de produits sanguins.

La collecte du 13 octobre 2017 à CARSPACH a rassemblé 72 donateurs dont beaucoup de Hirtzbachois. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

6. Chasse - Avis aux promeneurs

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable le **dimanches 10 et le samedi 23 décembre 2017**.

7. Fêtes de Noël

La Fête de Noël des aînés du village aura lieu le **samedi 16 décembre 2017** à partir de midi au Foyer Saint Maurice, juste après la messe qui sera spécialement célébrée à leur intention, à 11 heures dans ce même foyer.

Cette fête est ouverte aux personnes âgées de 65 ans et plus qui recevront une invitation personnelle.

Attention : les personnes souhaitant y participer sont invitées à retourner le talon réponse joint à l'invitation ou à téléphoner à la mairie (03.89.40.99.21), avant le 12.12.2017, dernier délai.

La Commune assumera par ailleurs son rôle traditionnel de Père Noël dans les écoles.

8. Communiqué de « Bouge ton église »

Le 23 décembre 2017 à 20h, en l'église de Hirtzbach, pour la cinquième année consécutive, les jeunes du groupe « Bouge Ton Eglise » vous convient à leur **veillée de Noël**. Celle-ci mêlera la louange à des contes et des chants qui sauront vous transporter à travers la magie et l'ambiance de cette merveilleuse fête.

Le soir de Noël rappelle à chacun de nous les trois grands piliers sur lesquels repose notre religion : Foi, Espérance, et Charité.

Nous vous attendons nombreux lors de cette veillée que nous passerons ensemble dans la foi, l'espérance et la charité, mais aussi dans la bonne humeur, et la magie de Noël.

9. Marche populaire « La Tempête »

Le Football Club de Hirtzbach organise la 19^{ème} marche populaire « La Tempête », le **mardi 26 décembre 2017**.

- Parcours de 10 km à travers le ban communal + parcours adapté ;
- Départ au Foyer, entre 7 H 00 et 14 H ;
- Inscription 2,00 €
- Restauration et buvette au Foyer (escalope de dinde panée ou jambon braisé, frites et salade – prix : 8 €).

Pour tous renseignements complémentaires, appeler au 03.89.40.00.90, 03.89.25.27.94 ou 03.89.40.74.09.

La préinscription des groupes peut être faite par courriel à :

- charles.borneque0392@orange.fr
- hell.adrien@orange.fr
- fc.schmitt@orange.fr

10. Réveillon de la Saint Sylvestre

Le FC HIRTZBACH organise son désormais traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre, animé par Rino LOMBARDI (31.12.2017).

Il reste quelques places : réservation à faire avant le 09.12.2017 en appelant au 06.70.28.40.70 ou par courriel : specklin.michel@wanadoo.fr

11. Signalement microcoupures électriques

Si des foyers devaient constater des microcoupures d'électricité (il s'en est produit souvent ces derniers temps) ils sont invités à le signaler aussitôt à la mairie en indiquant le jour et l'heure exacts de (des) événement(s). ENEDIS a engagé des recherches quant à l'origine de ces microcoupures, et a besoin de renseignements précis pour en déterminer la cause. D'avance nous vous en remercions.

12. La Poste au côté des usagers

La Poste vient d'ouvrir dans ses bureaux de SEPPOIS LE BAS (32 rue du GMA) un espace d'accueil en libre-service **avec accès entièrement gratuit à internet, ordinateur, tablette, imprimante et scanner**, permettant à tout un chacun de réaliser ses démarches administratives en ligne.

Qui plus est, les postiers présents sont à la disposition du public pour les accompagner dans leurs démarches, mais aussi dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples,...

Désormais à la Poste sont réunis la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi et la CPAM.

Horaires d'ouverture :

- lundi de 14 h à 17 h ;
- mardi, jeudi et vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- mercredi et samedi de 09 h à 12 h.

13. Tout savoir sur la Communauté de Communes Sundgau

La Communauté de Communes Sundgau est désormais sur internet via le site : www.cc-sundgau.fr

En un simple clic, vous êtes au cœur de la vie de notre territoire et pouvez surfer de page en page pour découvrir l'actualité et les décisions prises dans tous les domaines de compétences propres à notre intercommunalité.

Certaines pages sont encore en construction, le site continuera à évoluer, sera complété et alimenté régulièrement.

De manière plus « ludique », la Communauté de Communes Sundgau est aussi présente sur le réseau Facebook, auquel on peut se connecter sur le site.

14. Nouveau pour les foyers à faibles revenus : la Prime Isolation

L'Etat vient de mettre en place une « Prime Isolation » permettant à des foyers modestes de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi, ce n'est pas moins de 30 % de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi, isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30 % sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante.

Pour être éligible à la prime isolation, voici les conditions à remplir :

- les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis 2 ans ;
- vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence ;
- vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation ;
- vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

1 personne :	14 308 €	4 personnes :	29 400 €
2 personnes :	20 925 €	5 personnes :	33 652 €
3 personnes :	25 166 €	par personne supplémentaire :	4 241 €

Contact et renseignement sur le site internet : www.prime-isolation.fr

où l'on peut remplir un test d'éligibilité

15. L'Armée de terre recrute

Chaque année, l'Armée de terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à BAC +5, de 17 ans et demi à 32 ans, et propose des postes dans plus de 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de la motivation de chacun.

Contact :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées à MULHOUSE et à COLMAR : Tél. : 03.89.60.51.43 ou 03.89.21.88.09.

16. Sachets transparent (tri sélectif)

En attendant la distribution de sachets accompagnant le calendrier de collecte des déchets 2018 (ordures ménagères, tri sélectif), prévue vers la fin de l'année, les habitants à court de sachets peuvent venir en retirer à la mairie aux heures d'ouverture.

17. Info spéciale TRI – Fêtes de fin d'année

Voici quelques consignes à respecter lors de la présentation des déchets relatifs aux fêtes de fin d'année :

- les emballages cadeau en **papier glacé** ou **films glacés** et l'ensemble des **nœuds d'emballage** ne sont pas ramassés dans le cadre de la collecte sélective. Ils doivent être évacués avec vos **ordures ménagères**. A l'inverse, les emballages cadeau en papier peuvent être mis dans le sac transparent.
- Les cartons doivent impérativement ne pas être fermés et être mis à plat** pour faciliter leur manutention. Les éléments en polystyrène sont désormais recevables au tri.

- Les jouets en plastique et les peluches** dont vous souhaitez vous défaire ne doivent pas être mis dans le sac de tri. Vous pouvez vous rapprocher d'un organisme de bienfaisance (Croix Rouge, Terre des Hommes,...) ou les évacuer avec les **ordures ménagères**.

18. Tri en déchetterie

- Les jouets électriques doivent être apportés en déchetterie ;
- Les appareils électroniques hors service peuvent être jetés en déchetterie ;
- Les sapins défaits de toute décoration et d'emballage sont à déposer en déchetterie ou dans la benne à déchets verts ;
- Les sapins en plastique sont à jeter en déchetterie, dans la benne à « encombrants ».

19. Conteneur à déchets verts : attention au feu (RAPPEL)

Avant de déverser des cendres dans le conteneur à déchets verts, il convient de s'assurer que les cendres soient complètement froides, afin d'écartier tout risque d'incendie, comme cela s'est déjà produit.

20. Liste électorale

Nous rappelons une dernière fois que les personnes non encore inscrites sur la liste électorale (notamment les nouveaux arrivants) ont jusqu'au 31 décembre 2017 dernier délai pour le faire.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, on peut désormais télécharger un formulaire sur le site du Ministère de l'Intérieur ou de l'INSEE (clé de recherche : formulaire liste électorale). Une fois complété, ce formulaire est à déposer en mairie accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il peut aussi être envoyé par courriel, avec les pièces justificatives scannées à : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

Merci aussi aux nouveaux arrivants d'avoir l'amabilité de venir se signaler en Mairie, comme déjà annoncé dans le bulletin du mois de novembre 2017. Les personnes quittant le village seraient également bien aimables d'en informer la Mairie (mise à jour des fichiers domiciliaire et électoral, solde de créances restantes le cas échéant), signalement qui incombe aussi aux propriétaires-bailleurs (un simple appel téléphonique de leur part à la mairie serait très apprécié !).

21. Avis aux propriétaires et copropriétaires bailleurs

Le Cercle des Propriétaires et Copropriétaires du Pays de SAINT-LOUIS, d'ALTKIRCH et de SIERENTZ invite les propriétaires et copropriétaires bailleurs à le rejoindre.

Son but consiste à donner l'information et les conseils nécessaires pour que chaque propriétaire bailleur puisse se mettre en conformité et s'adapter continuellement aux nouvelles lois en vigueur. Assisté de conseillers juridiques, il est amené à prodiguer de précieux conseils dans la gestion des relations avec les locataires, dans tous les domaines.

La cotisation annuelle est de 25 €.

Des permanences sont organisées à ALTKIRCH le 2^{ème} mardi du mois de 17 h 30 à 19 h 00, à la Maison du Sundgau.

Contact : 03.89.68.41.98.

Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Site : www.cercleproprietaires.com

22. Petites annonces

❑ Communiqué de Fanny KLIPFEL « La Ronde des Pains »

Pour répondre au mieux à vos attentes, Fanny ouvrira son magasin du lundi au samedi, de 6 h 45 à 12 h 30, durant la période de Noël !

Le magasin sera également ouvert les dimanches 24 et 31 décembre 2017, de 8 h 00 à 12 h 30, uniquement pour l'enlèvement des pains et de la pâtisserie commandés à l'avance.

Livraison possible sur simple demande.

Chez Fanny, on trouvera tout ce qu'il faut pour passer de belles fêtes : du traditionnel Kougelhopf sucré ou salé, au pain ou à la miche surprise, en passant par la pâtisserie : biscuit tradition, mousse, Saint Honoré, Forêt Noire, Vaucluse framboise, Vacherin, etc...

Ces mêmes déclinaisons seront disponibles sous forme de bûche à Noël et sous forme de calendrier au Nouvel An.

Fanny souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Contact et commande au 03.89.40.96.25.

❑ Sandra, coach bien-être vous propose des séances de réflexologie plantaire à votre domicile.

La réflexologie plantaire envisage les pieds comme une carte du corps où l'on peut agir sur des zones réflexes correspondant aux organes à stimuler.

Ce massage procure un réel bien-être et certains y voient même le secret d'une santé préservée.

Prix de la séance : 40 € (possibilité de chèque cadeau).

Contact : 06.14.13.52.48.

❑ L'Association des Amis des personnes âgées de l'EHPAD de Luppach organise son 4^{ème} marché de Noël, les vendredi 08 décembre, samedi 09 décembre et dimanche 10 décembre 2017 de

14 h à 20 h dans un cadre magnifique autour de la gloriette au Centre Médical de Luppach, entre BOUXWILLER et FERRETTE.

23. Remerciements

- ❑ L'A.P.E.I. de HIRSINGUE remercie chaleureusement la population de HIRTZBACH pour sa générosité et l'excellent accueil qu'elle a, une fois de plus, réservé à son opération « Brioches » qui a rapporté la somme de 1 918,30 € pour 378 brioches vendues !

L'A.P.E.I. associe les vendeurs bénévoles à ce résultat qui lui permet de financer une partie des travaux de rénovation des chambres et de poursuivre l'humanisation des unités de vie du Foyer Jean Cuny de HIRSINGUE.

- ❑ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HIRTZBACH remercie la population pour l'excellent accueil réservé à ses membres lors de la vente des calendriers 2018.

Les personnes non présentes lors du passage des sapeurs-pompiers et souhaitant recevoir un calendrier sont invitées à contacter M. Jean-Claude MUNCK au 03.89.40.14.22.

- ❑ Les membres de LA BOUGEOTTE remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont assuré la réalisation des décorations de Noël et les nombreux et généreux donateurs de nounours et autres, qui ont répondu à notre appel.

Un grand merci à tous et très bonnes fêtes de fin d'année.

- ❑ Jacqueline FEDERSPIEL a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'attention qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.

Elle remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le député Jean-Luc REITZER, le Crédit Mutuel, sans oublier les voisins, amis, connaissances et tous ceux qui ont pensé à elle.

- ❑ Les époux Rosa et Jean JERMANN, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et messages de félicitations qui leur ont été adressés à l'occasion de leur 65 ans de mariage (noces de palissandre) le 28 octobre dernier, remercient tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, amis, voisins, enfants, petits-enfants et arrières petites-filles pour les bons vœux, cadeaux, visites, cartes et appels téléphoniques.

24. Etat civil

- ❑ Naissance

Le 04 novembre 2017 à ALTKIRCH est né Emir, qui fait la joie de ses parents, Erkan KURUN et Özlem née CELEBI et de ses sœurs Berfin et Eda, demeurant ensemble 7 rue des Prés. Nous leur adressons nos sincères félicitations !

❑ Mariage

Nous apprenons que les docteurs Gaël WALCH (originaire de HIRTZBACH) et Sophie MULLER se sont unis à MULHOUSE le 20 octobre 2017. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

❑ Décès

- Le 20 octobre 2017 à SIERENTZ s'est éteinte Germaine LERDUNG, à quelques jours de son 91^{ème} anniversaire ;
- Le 11 novembre 2017 en son domicile nous a quittés Jean-Jacques REIG, à l'âge de 63 ans.

25. Les grands anniversaires de décembre 2017

65 ans :	Mme MUNCH	Nicole née GRIENENBERGER
70 ans :	Mme WALTER	Irène née MEISTER
	Mme SCHURCK	Yveline née MARCHYLLIE
	M. DIDIER	Jean-Claude
71 ans :	M. HEGY	Jean-Claude
	M. BLAES	Pierre
73 ans :	Mme BRAND	Maria née GISSINGER
74 ans :	M. SCHMITT	François
	M. LAGROST	Michel
76 ans :	Mme GRATZ	Marguerite née MEYER
77 ans :	Mme KAUFMANN	Marie-Jeanne née WALCH
79 ans :	Mme BIHR	Marie-Louise née KUHN
82 ans :	Mme MEYER	Margot née DIEBOLT
83 ans :	M. KREIDER	Gérard
84 ans :	Mme RICH	Miriam née HAETTICH
85 ans :	Mme WALCH	Marie-Jeanne née PFLIEGER
86 ans :	Mme LIGIBEL	Christiane
95 ans :	Mme HELL	Marie-Louise née BILGER (doyenne du village !)

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.